

515117-2026 - Competition

France – Structural shell work – MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE CACHAN ET LE CCAS DE CACHAN

OJ S 141/2026 24/07/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Ville de Cachan

Email: Madina.brisson@ville-cachan.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

1.1. Buyer

Official name: CCAS

Email: Madina.brisson@ville-cachan.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE CACHAN ET LE CCAS DE CACHAN

Description: MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE CACHAN ET LE CCAS DE CACHAN

Procedure identifier: 5fefa37a-e2ae-4869-8a67-31aad248b791

Internal identifier: 2026-17

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45223220 Structural shell work

2.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 5 156 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 15 720 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 10

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 10

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0005

Title: GROS OeUVRE - MACONNERIE - CLOISONS -FAUX PLAFOND

Description: GROS OeUVRE - MACONNERIE - CLOISONS -FAUX PLAFOND

Internal identifier: 2026-17L1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45421141 Installation of partitioning

Additional classification (cpv): 45223220 Structural shell work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0006

Title: COUVERTURE - CHARPENTE

Description: COUVERTURE - CHARPENTE

Internal identifier: 2026-17L2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45261000 Erection and related works of roof frames and coverings

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. **Renewal**

Maximum renewals: 3

5.1.6. **General information**

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. **Selection criteria**

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. **Procurement documents**

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. **Terms of procurement**

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000

euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la

circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0007

Title: MENUISERIES METALLIQUES ET PVC - VITRERIE

Description: MENUISERIES METALLIQUES ET PVC - VITRERIE

Internal identifier: 2026-17L3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45421000 Joinery work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0008

Title: SERRURERIES METALLIQUES - CLOTURES

Description: SERRURERIES METALLIQUES - CLOTURES

Internal identifier: 2026-17L4

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45223110 Installation of metal structures

Additional classification (cpv): 44316500 Smiths' wares

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOILETS

ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou

soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0009

Title: ETANCHEITE

Description: ETANCHEITE

Internal identifier: 2026-17L5

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45261420 Waterproofing work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0010

Title: ELECTRICITE COURANT FORT - COURANT FAIBLE

Description: ELECTRICITE COURANT FORT - COURANT FAIBLE

Internal identifier: 2026-17L6

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45311200 Electrical fitting work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOILETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum

annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered

employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 3

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

5.1. Lot: LOT-0011

Title: PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC

Description: PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC

Internal identifier: 2026-17L7

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45330000 Plumbing and sanitary works

Additional classification (cpv): 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres

actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0012

Title: PEINTURE - REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Description: PEINTURE - REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Internal identifier: 2026-17L8

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45442100 Painting work

Additional classification (cpv): 45432111 Laying work of flexible floor coverings

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOILETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum

annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered

employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

5.1. Lot: LOT-0013

Title: VOLET ROULANT - STORE - OCCULTATION

Description: VOLET ROULANT - STORE - OCCULTATION

Internal identifier: 2026-17L9

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45421145 Installation work of roller blinds

Additional classification (cpv): 45421143 Installation work of blinds

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOLETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres

actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

5.1. Lot: LOT-0014

Title: MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT

Description: MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT

Internal identifier: 2026-17L10

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45421000 Joinery work

5.1.2. Place of performance

Town: Cachan

Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: https://ville-cachan.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_1269_1173420.html

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 15/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 4 Months

Information about public opening:

Opening date: 18/09/2026 08:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Additional information: Le paiement se fait par mandat administratif sur le budget de la commune et du CCAS. groupement de commandes ville-CCAS (le coordonnateur du groupement est la commune de Cachan). Lot n°1 - GROS OeUVRE - MAÇONNERIE - CLOISONS - FAUX PLAFOND : montant estimatif annuel de 195 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°2 - COUVERTURE - CHARPENTE : montant estimatif annuel de 23 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°3 - MENUISERIES MÉTALLIQUES ET PVC - VITRERIE : montant estimatif annuel de 123 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 500 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°4 - SERRURERIE MÉTALLIQUE - CLÔTURE : montant estimatif annuel de 50 000 euros HT (Ville) et 4 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 300 000 euros HT (Ville) et 20 000 euros HT (CCAS). Lot n°5 - ÉTANCHÉITÉ : montant estimatif annuel de 28 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 150 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°6 - ÉLECTRICITÉ COURANT FORT - COURANT FAIBLE : montant estimatif annuel de 410 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 800 000 euros HT (Ville) et 50 000 euros HT (CCAS). Lot n°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC : montant estimatif annuel de 168 000 euros HT (Ville) et 12 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 40 000 euros HT (CCAS). Lot n°8 - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES : montant estimatif annuel de 106 000 euros HT (Ville) et 8 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 400 000 euros HT (Ville) et 30 000 euros HT (CCAS). Lot n°9 - VOILETS ROULANTS - STORES - OCCULTATION : montant estimatif annuel de 66 000 euros HT (Ville) et 5 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 250 000 euros HT (Ville) et 15 000 euros HT (CCAS). Lot n°10 - MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT : montant estimatif annuel de 30 000 euros HT (Ville) et 2 000 euros HT (CCAS) ; montant maximum annuel de 200 000 euros HT (Ville) et 10 000 euros HT (CCAS). La date prévisionnelle de début des prestations est le 15/10/2026.

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques**Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition
Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS

Review organisation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

Information about review deadlines: 1. Dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision d'arrêter la procédure ou de la décision de rejet pour la contestation de clauses réglementaires, les candidats ont la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Melun d'un recours pour excès de pouvoir contre ladite décision, contre le contrat et contre les autres actes détachables du marché, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative. 2. Avant la signature du marché, la présente procédure de passation peut également être contestée devant le même tribunal administratif, sur le fondement de l'article L. 551-1 du code de justice administrative, à l'adresse suivante : 43, rue du Général de Gaulle, 77008 Melun Cedex. Tél. : 01.60.56.66.30 ; fax. : 01.60.56.66.10 ; Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr . Ce recours peut porter non seulement sur des manquements aux règles de publicité et de mise en concurrence, mais aussi sur tout vice relatif à la procédure de passation. 3. Les candidats ont également la possibilité d'exercer un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur dans un délai de 2 mois. 4. Les tiers ont la possibilité d'exercer le recours suivant : La jurisprudence " Tarn-et-Garonne " (CE Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994) ouvre aux tiers, sans considération de leur qualité, une voie de droit spécifique leur permettant de contester la validité du contrat ou certaines de ses clauses devant un juge de plein contentieux aux pouvoirs étendus. Ce recours peut être formulé dans les deux mois " à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées " (publication d'un avis d'attribution). Les actes détachables préalables à la conclusion du contrat administratif ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Néanmoins, si le tiers est un concurrent évincé, il ne peut invoquer outre les vices d'ordre public, que les manquements aux règles applicables à la passation de ce contrat qui sont en rapport direct avec son éviction. Le caractère opérant des moyens soulevés est subordonné à la circonstance que les manquements invoqués soient en rapport direct avec l'intérêt lésé ou soient d'une gravité telle que le juge devrait les relever d'office. Seuls le préfet de département ou les membres de l'organe délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements peuvent invoquer tout vice du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Cachan

Organisation providing more information on the review procedures: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Ville de Cachan
Registration number: 21940016500011
Postal address: square de la libération
Town: Cachan
Postcode: 94230
Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)
Country: France
Email: Madina.brisson@ville-cachan.fr
Telephone: +33 149696173
Internet address: <https://www.ville-cachan.fr>
Buyer profile: <https://ville-cachan.e-marchespublics.com>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure

8.1. ORG-0002

Official name: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN
Registration number: 17770704900017
Postal address: 43 rue du Général de Gaulle
Town: Melun
Postcode: 77008
Country subdivision (NUTS): Seine-et-Marne (FR102)
Country: France
Email: greffe.ta-melun@juradm.fr
Telephone: 01 60 56 66 30

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0007

Official name: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE PARIS
Registration number: 177500006
Postal address: 5 rue leblanc
Town: Paris
Postcode: 75911
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France

Roles of this organisation:

Mediation organisation

8.1. ORG-0008

Official name: CCAS
Registration number: 26940009900017
Town: Cachan
Postcode: 94016
Country subdivision (NUTS): Val-de-Marne (FR107)
Country: France

Email: Madina.brisson@ville-cachan.fr

Telephone: +33 149696173

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0000

Official name: DEMATIS

Registration number: 45072478600030

Town: Paris

Postcode: 75015

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Email: contact@dematis.com

Telephone: +33 172365548

Internet address: www.dematis.com

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: c300e1a4-5f36-4b46-810c-525ad9c990eb - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 22/07/2026 15:10:03 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 515117-2026

OJ S issue number: 141/2026

Publication date: 24/07/2026